



La prochaine séance **ordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **5 mai 2025 à 19h00**.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville doivent suivre la consigne de désinfection des mains à l'entrée, des masques sont également disponibles.

Les places sont exclusivement attribuées aux citoyens sur la base du premier arrivé jusqu'à ce que la capacité maximale d'accueil de la salle soit atteinte.

RÈGLEMENT 1134-2023

CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE ET LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

1. ENREGISTREMENT ET DIFFUSION DES SÉANCES (article 28)

Les séances ordinaires du conseil municipal sont diffusées en direct sur :

- la page Facebook de la Ville : www.facebook.com/VilleBromont
- la chaîne YouTube de la Ville : www.youtube.com/user/villedebromont

Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/ dans les jours suivant la séance.

2. PÉRIODES DE QUESTIONS (article 19 et suivants) (excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel)

Les personnes présentes peuvent poser des questions aux élus lors de la:

- Première (1^e) période de questions; celle-ci suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée, les questions doivent porter exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.
- Deuxième (2^e) période de questions; celle-ci se tient à la fin de la séance avant la clôture et porte sur tout sujet.

Le temps alloué par personne est de cinq (5) minutes maximums pour poser sa ou ses questions. Le temps alloué aux périodes de questions est d'une durée de trente (30) minutes.

Une personne qui désire poser une question, **excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel (3)**, mais qui ne peut être présente lors de la séance ordinaire, peut acheminer sa question à greffe@bromont.com jusqu'à 12 h le jour de la séance ordinaire en prenant soin d'indiquer ses coordonnées (prénom, nom, numéro de téléphone) ainsi que le point à l'ordre du jour, le cas échéant.

3. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE ET USAGE CONDITIONNEL

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement aux demandes d'usage conditionnel (article 145.33) et de dérogation mineure (article 145.6) conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c. A-19.1).

Les interventions doivent être faites au moment du traitement du point d'usage conditionnel ou de dérogation mineure, par le conseil.

4. COMMUNICATIONS ÉCRITES AU CONSEIL (article 58)

Quiconque désire transmettre au conseil une lettre, une requête, une pétition, un rapport ou tout autre document doit le faire parvenir au greffier par l'entremise d'une personne agissant à titre de responsable, en indiquant son nom, le nom de l'organisme qu'il représente, s'il y a lieu, et l'adresse civique où peut être transmise toute communication, de même que le numéro de téléphone de la personne responsable.

Lesdits documents peuvent être acheminés par courriel à greffe@bromont.com ou déposés en main propre au Service du greffe.



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
5 MAI 2025 À 19H00**

- 1. PÉRIODE D'INFORMATION**
 - 1.1 Période d'information
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PRÉSENTATION**
 - 3.1 Présentation sur l'état des infrastructures municipales en égout et aqueduc
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 avril 2025
- 6. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 6.1 Avis de vacance au poste de maire
- 7. RÈGLEMENTS**
 - 7.1 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1071-01-2025 modifiant le Règlement 1071-2019 sur le traitement des élus
 - 7.2 Adoption du second projet de Règlement omnibus 1037-37-2025 modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé
 - 7.3 Adoption du Règlement 1038-04-2025 modifiant le Règlement de lotissement 1038-2017, tel qu'amendé
 - 7.4 Adoption du Règlement 1039-07-2025 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 1039-2017, tel qu'amendé
 - 7.5 Adoption du Règlement 1043-01-2025 modifiant le Règlement 1043-2017 sur les dérogations mineures
 - 7.6 Adoption du Règlement 1165-2025 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments sur le territoire de la Ville de Bromont
 - 7.7 Adoption du Règlement 1088-03-2025 modifiant le Règlement 1088-2020, tel qu'amendé, relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux
 - 7.8 Adoption du Règlement 1166-2025 relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux
 - 7.9 Adoption du Règlement 1168-2025 établissant un taux de droit de mutation applicable aux transferts d'immeubles dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et établissant un droit supplétif dans certains cas où une exonération s'applique



8. AFFAIRES COURANTES

8.1 DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU SOUTIEN À L'ORGANISATION

8.1.1 Adoption de la liste des déboursés au 30 avril 2025

8.1.2 Dépôt de la liste d'embauche

8.1.3 Nomination au poste-cadre à durée indéterminée de contremaitresse/contremaitre à la voirie, Direction de la gestion des actifs et des grands projets

8.1.4 Modification de la classe salariale du poste-cadre de coordonnatrice/coordonnateur à l'approvisionnement, Direction du service du greffe et des affaires juridiques

8.1.5 Autorisation de signature d'une lettre d'entente entre la Ville de Bromont et le Syndicat des employés municipaux de Bromont (CSN) - Abolition du poste syndiqué permanent à temps complet de secrétaire aux communications, création du poste syndiqué permanent à temps complet de préposé(e) au service aux citoyens, Direction des relations avec la communauté et de l'expérience citoyenne, et nomination | Abolition du poste syndiqué permanent à temps complet de secrétaire multi-services, création du poste syndiqué permanent à temps complet de secrétaire, Direction des services administratifs et du soutien à l'organisation, et nomination

8.1.6 Création du poste syndiqué permanent saisonnier d'opératrice/opérateur technique, Direction des relations avec la communauté et de l'expérience citoyenne

8.2 DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIFS ET DES GRANDS PROJETS

8.2.1 Autorisation de signature du protocole d'entente P2025-ROB-56 relatif aux travaux municipaux pour le pavage de la rue Roberts et d'une portion de la rue Sheffington

8.3 DIRECTION DU SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

8.3.1 Octroi de contrat pour le rapiéçage du pavage, pavage de petites surfaces et réparation de nids-de-poule en divers endroits sur le territoire de la Ville de Bromont à Pavages Maska inc. pour un montant de 393 728,40 \$, plus les taxes applicables (2025-2027) (024-GGP-P-25)

8.3.2 Octroi de contrat pour le pavage majeur et la réfection de rues de la Ville de Bromont à Pavages Maska inc. pour un montant de 273 863,60 \$, plus les taxes applicables (2025) (025-GGP-P-25)

8.3.3 Octroi de contrat pour les travaux de réparation de béton au réservoir d'eau potable Dorchester à Cimota inc. pour un montant de 88 495 \$, plus les taxes applicables (004-GGP-I-25)

8.3.4 Nomination du toponyme « Rue Natura » dans le Quartier Natura et demande d'officialisation à la Commission de toponymie Québec

8.3.5 Nomination du toponyme « Rue des Tisserandes » dans Faubourg 1792 et demande d'officialisation à la Commission de toponymie du Québec



8.4 DIRECTION DE LA GESTION DURABLE DU TERRITOIRE

- 8.4.1 Adoption de la Planification stratégique en tourisme 2025-2030
- 8.4.2 Mouvement de sensibilisation pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs pour le mois de mai 2025
- 8.4.3 Autorisation de signature de l'entente de services entre la Ville de Bromont et Action Bassins Versants Bromont (ABV Bromont) (2025-2027) et contribution financière maximale pour l'année 2025
- 8.4.4 Nomination d'un membre au Comité consultatif environnement, développement durable et adaptation aux changements climatiques (CCEDDACC)
- 8.4.5 Dépôt de la liste des permis de construction du mois d'avril 2025
- 8.4.6 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme du 15 avril 2025
- 8.4.7 Approbation de plans en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :
 - 2025-30045 : Construction d'un bâtiment accessoire au 104, chemin Laprairie
 - 2025-30046 : Installation d'une piscine hors terre dans un secteur de pente supérieure à 20 % au 172, rue des Mélèzes
 - 2025-30048 : Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 315, chemin de Magog
 - 2025-30050 : Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 768, chemin de Gaspé
 - 2025-30056 : Installation d'une enseigne détachée au 1415 rue de l'Innovation
 - 2025-30052 : Installation d'une enseigne détachée au 702, rue Shefford
- 8.4.8 2025-30033 : Demande de dérogation mineure – Construction de 2 galeries à une distance minimale de 0,5 m de la ligne latérale mitoyenne, au lieu de 2 m minimum, tel que stipulé à l'article 111 du règlement de zonage 1037-2017, au 173 et 177, rue des Golfeuses, lots 4 520 991, 4 520 992 et 4 521 003, zone P4P-27, district Pierre-Laporte
- 8.4.9 2025-30038 : Demande de dérogation mineure – Régulariser l'installation d'un spa de nage à une distance de 1 m de la résidence, au lieu de 1,5 m minimum, tel que stipulé à l'article 108 du règlement de zonage 1037-2017 au 4, rue du Chevreuil, lot 3 163 584, zone P3M-05, district Lac-Bromont
- 8.4.10 2025-30044 : Approbation de plans – Construction de résidences unifamiliales contiguës dans la phase 1B du projet Samara au 57 à 65, rue Samara
- 8.4.11 2025-30047 : Approbation de plans – Construction d'un bâtiment industriel au 10, rue Ronalds – Unither Bioélectronique Inc.
- 8.4.12 2025-30054 : Approbation de plans – Demande visant l'agrandissement du projet commercial intégré Les Sommets Bromont au 89, boulevard de Bromont
- 8.4.13 2025-30034 : Suivi PDA – Architecture des bâtiments accessoires et aménagement paysager de la phase 4 du projet Faubourg 1792
- 8.4.14 2025-30037 : Demande de dérogation mineure – Régulariser la localisation d'un bâtiment accessoire situé à 1,9 m de la résidence, au lieu de 3 m minimum, tel que stipulé à l'article 106 du règlement de zonage 1037-2017 au 56, rue Mégantic, lot 2 930 521, zone P4M-02, district Lac-Bromont



- 8.4.15 2025-30040 : Demande de dérogation mineure – Construction d'un bâtiment accessoire à une distance minimale de 0,9 m de la ligne latérale, au lieu de 3 m minimum, tel que stipulé à l'article 106 du règlement de zonage 1037-2017, au 3, rue Knowlton, lot 5 701 650, zone P3M-04, district Lac-Bromont
- 8.4.16 2025-30042 : Demande de dérogation mineure – Régulariser la construction d'une remise située à 0,66 m de la ligne latérale, au lieu de 0,9 m minimum, et d'une terrasse au sol construite à une distance de 0,57 m de la ligne latérale, au lieu de 2 m minimum, tel que stipulé aux articles 106 et 111 du règlement de zonage 1037-2017 au 61, rue des Patriotes, lot 2 591 466, zone P4P-24, district Shefford
- 8.4.17 2025-30049 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'un triplex jumelé aux 38 et 40, rue Brousseau
- 8.4.18 2025-30051 – Approbation de plans – Demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 55, rue des Carrières
- 8.4.19 2025-30025 : Demande de dérogation mineure visant à permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à une distance minimale de 2,9 m de la ligne avant au lieu de 7,6 m minimum, tel que stipulé à la grille des spécifications, annexe C du règlement de zonage 1037-2017 au 132, rue de Stanstead, lot 2 930 914, zone P4M-08, district Mont-Soleil
- 8.4.20 2025-30053 : Avis préliminaire – Construction d'un deuxième hôtel dans le stationnement P1 de BME, 150 rue Champlain

8.5 DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ ET DE L'EXPÉRIENCE CITOYENNE

- 8.5.1 Autorisations de soutien et autorisations règlementaires aux événements amendés 2025 sur le territoire de la Ville de Bromont
- 8.5.2 Demande d'autorisation pour la présence d'un camion de rue au Pittstop Vélo-Café Bromont pour les « Mercredis pizza » et les « Soirées terrasse »
- 8.5.3 Autorisation de prêt et de soutien en gratuité pour la réalisation d'un concert-bénéfice en 2025 en collaboration avec la Société pour les arts en milieu de santé (SAMS)
- 8.5.4 Autorisation à la responsable de la Bibliothèque Pauline Quinlan de diriger l'Association des bibliothèques publiques de l'Estrie (ABIPE) en tant que présidente (2025-2027)

8.6 DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.6.1 Autorisation de signature de l'entente de collaboration pour l'aide psychosociale et l'accompagnement sociojudiciaire des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale, des enfants exposés à la violence conjugale et des personnes auteures du district judiciaire de Bedford entre le centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et les membres du comité local d'intégration de services en matière de violence sexuelle et de violence conjugale du district de Bedford (partenaires, dont la Ville de Bromont) (2025-2027)
- 8.6.2 Autorisation de signature de l'avenant no 2 à l'Entente relative au prêt de services de policiers du Service de police de la Ville de Bromont à la Sûreté du Québec affectés à l'Escouade régionale mixte (ERM) de l'Estrie (2025-2026)



8.6.3 Prolongation d'une affectation temporaire à l'Escouade régionale mixte (ERM) de l'Estrie

8.6.4 Prolongation d'une affectation temporaire à l'Escouade régionale mixte (ERM) de l'Estrie

8.7 DIRECTION GÉNÉRALE

8.7.1 Création du Comité ad hoc sur la mise en œuvre de la politique de participation publique (CMPP) et nomination de ses membres

9. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE

9.1 Dépôt du Plan de Mobilité durable 2025 de la Ville de Bromont

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Aucun

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE